

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	3,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	0,35%
----------------	-------

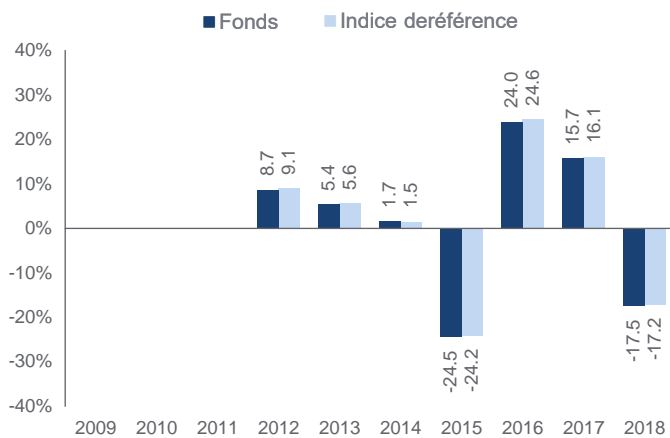
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Sans objet
---------------------------	------------

- Aucuns frais d'entrée ou de sortie ne sont exigés lorsque les actions sont achetées/vendues en bourse. Les investisseurs doivent payer uniquement les frais de courtage applicables ainsi que les taxes de bourse et les commissions.
- Les investisseurs qui achètent et vendent des actions sur les marchés boursiers peuvent obtenir les frais réel auprès de leur conseiller financier, courtier, service de négociation d'actions ou auprès d'un administrateur tiers.
- Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent au montant maximal pouvant être prélevé auprès des Participants autorisés.
- Des frais de conversion peuvent être facturés.
- Le montant des frais courants est fondé sur les frais de l'exercice précédent, clos en 31/12/2018. Les frais peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Pour de plus amples informations sur les Frais, consultez la section « Frais et dépenses » du Prospectus et du Supplément du Fonds.

Performances passées



- La performance obtenue par le passé ne préjuge en rien des résultats futurs ; la valeur de votre investissement et tout revenu en découlant peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse.
- Le calcul de la performance est fondé sur la valeur nette d'inventaire et tout revenu distribuable a été réinvesti. La performance passée tient compte de tous les frais courants, à l'exception des frais d'entrée, de sortie et de conversion.
- La performance passée de cette catégorie d'actions est calculée en USD.
- L'indice de référence du Fonds est le MSCI Canada Net.
- Le Fonds a été lancé le 23 février 2011.

Informations pratiques

Dépositaire

HSBC Institutional Trust Services (Ireland) DAC.

Informations complémentaires

De plus amples informations concernant la Société, y compris le Prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel de la Société et les derniers prix des actions sont disponibles gratuitement, en anglais, auprès de l'Agent administratif en envoyant un e-mail à l'adresse ifsinvestorqueries@hsbc.com, ou en vous rendant sur le site www.etf.hsbc.com.

Ce document se réfère à un seul compartiment de la Société. Le Prospectus et les rapports annuels et semestriels sont préparés pour l'ensemble de la Société.

Catégories d'actions

Vous avez la possibilité de convertir vos actions en actions d'un autre compartiment de la Société. Les détails concernant la manière de procéder se trouvent à la section « Conversion d'Actions - marché primaire » du Prospectus.

Politique de Rémunération

La version à jour de la politique de rémunération de la Société d'investissement, y compris une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont établis, est disponible sur le site www.etf.hsbc.com. Un exemplaire papier est disponible sans frais auprès de l'Agent administratif.

Fiscalité

Le Fonds est soumis à la législation fiscale irlandaise. Cela peut avoir des répercussions sur votre situation fiscale personnelle.

Société d'investissement

La responsabilité de HSBC ETFs PLC ne peut être engagée que si les déclarations contenues dans le présent document se révèlent trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

Responsabilité distincte

HSBC ETFs PLC est une société d'investissement de droit irlandais avec une responsabilité distincte entre les compartiments. En d'autres termes, les actifs d'un compartiment sont séparés des actifs des autres compartiments et votre investissement dans le Fonds ne peut pas être utilisé pour satisfaire les engagements d'un autre compartiment.

Le Fonds est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande (CBI).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 05 février 2019.